

« La santé commence par l'alimentation, bio et locale, pour tous.tes »



→ La Passiflore, association de protection de la nature et de l'environnement, a souhaité interroger les futurs élus à travers quatre lettres ouvertes sur quatre thèmes : l'alimentation, l'eau, l'énergie, la démocratie participative locale. On commence par l'alimentation.

« En cette période de campagne électorale, il faut se rappeler qu'au pays de la gastronomie, entre 5,5 et 7 millions de Français vivent dans l'insécurité alimentaire. Inadmissible : un grand nombre d'enfants ne mangent aujourd'hui qu'un seul repas complet par jour et vont à l'école le ventre vide. La restauration collective peut parer à cette inégalité en fournissant à tous les établissements publics (scolaires, hospitaliers et Ehpad,

administratifs...) une nourriture saine bio et locale assurant santé et bien-être.

Si la Loi Egalim créée en 2022 œuvrait dans ce sens en imposant de servir au moins 50% de produits locaux dont 20% de bio, elle n'excède pas aujourd'hui, sauf exception, plus de 7% en bio.

Le cadre existe : Plan alimentaire territorial du pays de Fougères pour relever le défi d'une production alimentaire saine, bio et locale. Avec des solutions concrètes.

Une agriculture vivrière saine qui s'inscrit dans la compétence économique des collectivités. Faciliter l'installation et le soutien des producteurs bio sur les communes du territoire du pays de Fougères est une réponse au besoin de bien manger de chacun. Avant de produire de l'énergie, les sols doivent d'abord nourrir les populations. La loi Zéro artificialisation net (Zan) les protégera-t-elle ?

La sécurité sociale alimentaire, par des initiatives locales. En France, des villes soutiennent de bonnes pratiques agricoles en mettant à disposition des



La Passiflore interpelle les candidats sur l'alimentation. Archives

terres communales en régie. La ville de Montpellier et d'autres plus petites, initient la démarche d'allocation alimentaire depuis 2023. Une carte de crédit alimentaire de 150 € est en place à Montpellier. Elle permet aux bénéficiaires l'achat ciblé de produits conventionnés, en accord avec les valeurs vertueuses de la production et de la distribution alimentaire. La mise en place d'une monnaie locale et numérique pourrait contribuer à cette fonction

Plus globalement, à quand une branche sécurité sociale

alimentaire portée par la Sécu actuelle ?

L'association La Passiflore souhaite que les habitants et citoyens des communes du pays de Fougères s'emparent de ces dispositifs. A l'occasion des Municipales, il nous semble essentiel que les candidats puis les élus prochains de nos communes portent ces préoccupations avec conviction afin de répondre aux enjeux majeurs de santé par l'alimentation et d'agriculture vivrière. »